

AMBASSADE DU SENEGAL

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
26, CHEMIN DE JOINVILLE -  
1216 - COINTRIN - SUISSE  
tel : (4122) 918 02 30  
fax : (4122) 74 00 711  
E-mail : [mission.senegal@tics.itu.int](mailto:mission.senegal@tics.itu.int)

Genève, le 25 mai 2012

**DECLARATION DU SENEGAL**  
**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU BRÉSIL**

**Madame la Présidente,**

**Ma délégation voudrait remercier Son Excellence Madame Maria do Rosario NUNES, Ministre des droits de l'homme, en y associant sa délégation, pour la qualité de sa présentation et adresser ses félicitations au Brésil pour son engagement renouvelé en faveur des droits de l'homme.**

**Ma délégation a noté en particulier les efforts louables consentis par les Autorités brésiliennes dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels et qui ont valu, grâce à des mesures hardies, des résultats probants, en termes d'amélioration généralisée des conditions de vie des populations.**

**Dans le domaine des droits civils et politiques, l'attention de ma délégation a été retenue par l'adoption de la loi sur l'égalité raciale, laquelle, nous l'espérons, aura des impacts significatifs et irréversibles dans la vie des communautés concernées.**

**S'agissant des personnes vulnérables, ma délégation relève avec intérêt que le rapport fait état de la place accrue qu'occupent les femmes dans la vie publique, notamment au niveau politique, et prend note des mesures prises pour l'élimination du travail des enfants.**

**Pour terminer, je voudrais faire les trois recommandations suivantes :**

- 1) Poursuivre les stratégies de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales ;**
- 2) Mettre en place une Institution nationale des Droits de l'Homme conforme aux Principes de Paris ;**
- 3) Continuer à combattre la violence faite aux femmes.**

**Je vous remercie.**